

Société Civile Professionnelle
Sébastien LENOIR – François TOSTAIN
Huissiers de Justice associés

33, rue de Ruat --- 33000 BORDEAUX

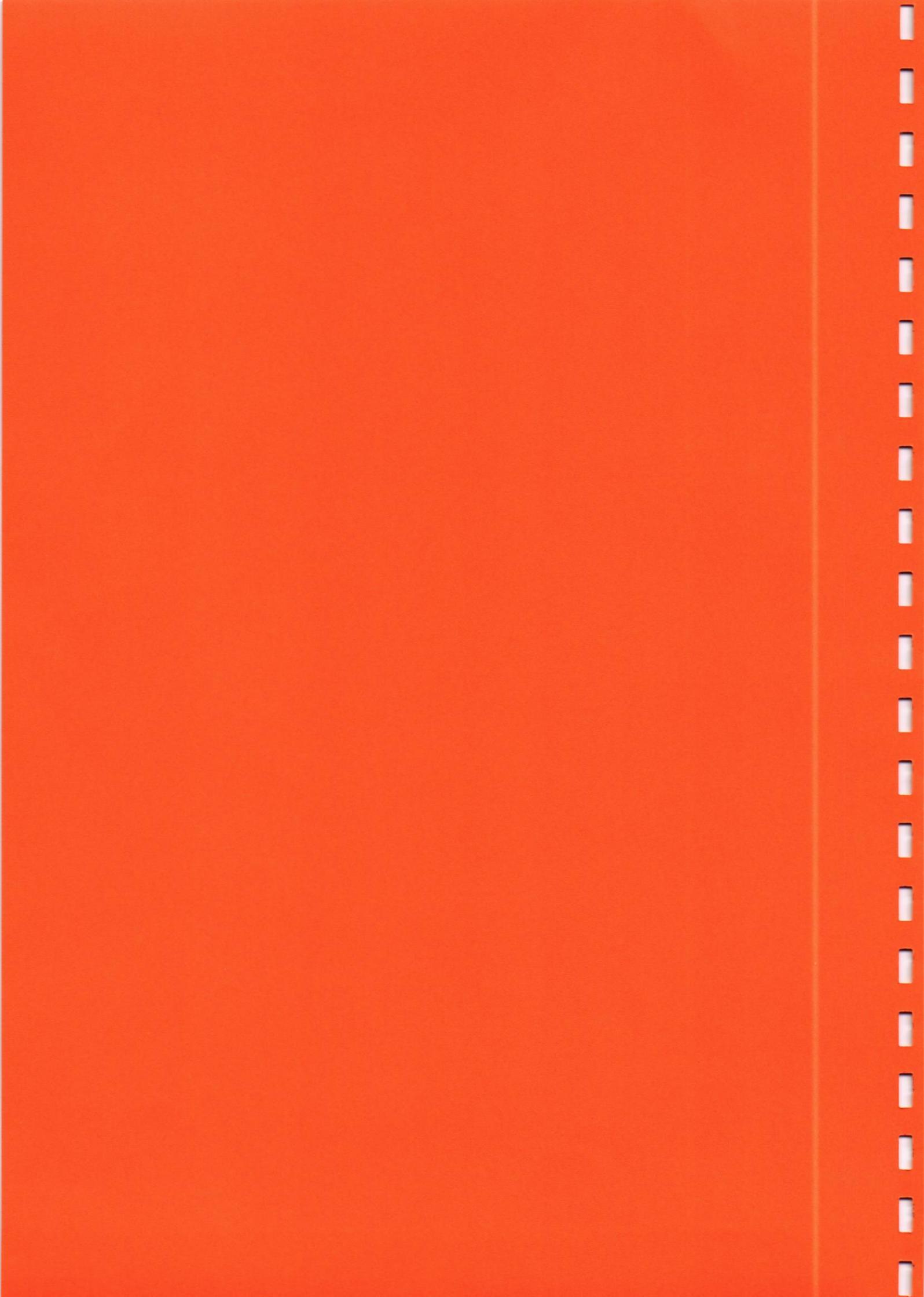
Téléphone 05 56 44 22 06 - lenoir.tostain@huissier-justice.fr - Télécopie 05 56 79 11 62

PV DE DESCRIPTION du 2 JUILLET 2020

Mademoiselle MAROTTE Catherine

**1, RUE CAMILLE PELLETAN
ENTREE n° 9 - APPARTEMENT 37
RESIDENCE PALMER
CENON**

26018



SCP
Sébastien Lenoir
François Tostain
Huissiers de Justice associés

33 Rue de Ruat
33000 Bordeaux
☎ : 0556442206
☎ : 0556791162
✉ : lenoir.tostain@huissier-justice.fr
Site web : <http://www.scp-lenoir.fr/>
CDC AQUITAINE ET GIRONDE
IBAN N°: FR 80 40031 00001 0000310349K 08

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
EXPEDITION

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	295,94
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	303,61
TVA (20,00 %)	60,72
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	379,22
Acte soumis à la taxe	



Références : 26018
CV - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : JEUDI DEUX JUILLET DEUX MILLE VINGT

A LA DEMANDE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER Rue Camille Pelletan, Rue Schweitzer, Square Pierre Béziat à 33150 CENON, représenté par la SA RIVIERE C, dont le siège est 3 bis, Avenue Abadie 33100 BORDEAUX

AYANT POUR AVOCAT CONSTITUE SCP JOLY Emmanuel & CUTURI-ORTEGA Caroline, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX, AVOCATS DYNAMIS EUROPE, 27 Rue Boudet et SCP BAYLE - JOLY, au capital de 200 100,00€ inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le N°799727797, dont le siège social est situé (33000) BORDEAUX, 103 Ter Rue Belleville domicilié en cette qualité audit siège social au cabinet duquel domicile est élu.

EN VERTU :

D'un jugement revêtu de la formule exécutoire, rendu réputé contradictoire en premier ressort par la Cinquième chambre du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux en date du 14/02/2019

Je, François TOSTAIN, Huissier de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Sébastien LENOIR & François TOSTAIN, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de Bordeaux, 33, rue de Ruat, l'un d'eux soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

1, rue Camille Pelletan Cenon, entrée n°9, appartement 37, Résidence Palmer 33150 CENON

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Mademoiselle MAROTTE Catherine, née le 06/03/1967 à Sainte Foy la Grande, de nationalité française, demeurant à (33220) PINEUILH, Chez ses parents,, 35 Avenue du Maréchal Leclerc

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 3 juillet 2020.

Là étant, assisté de Messieurs Fourcaud Serge et Raymond, en qualité de témoins.

Et en présence de Madame ALTUN, locataire.

DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Hall d'entrée

Porte d'entrée avec une serrure et deux verrous en applique, état d'usage.

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en état d'usage.

Plafond entoilé et peint en blanc, état d'usage.
Un point lumineux au plafond.

Un interphone fixé au mur.

Photo n° 1

The first part of the report discusses the general situation of the country and the role of the government in the economy. It also mentions the need for reform and the importance of the private sector.

The second part of the report discusses the specific measures that have been taken to reform the economy. It mentions the privatization of state-owned enterprises and the introduction of market-oriented reforms.

The third part of the report discusses the results of the reforms and the challenges that remain. It mentions the need for further reform and the importance of maintaining macroeconomic stability.

The fourth part of the report discusses the role of the government in the future and the need for a new constitution. It mentions the importance of democratic reforms and the rule of law.

10
11

12
13
14

Cuisine

Sol recouvert d'un carrelage, propre, état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc, propres, état d'usage.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre, état d'usage.
Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Placards de rangement hauts et bas, état d'usage.
Une hotte aspirante.
Un évier, deux bacs, avec robinet mitigeur, état d'usage.

Photo n° 2

Chambre n°1

(Mitoyenne avec la salle de bains)

Sol parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie propre, état d'usage.

Plafond peint en blanc, propre, état d'usage.
Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Photo n° 3

Salle de bains

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Sur les murs, la faïence est propre, état d'usage.

Plafond peint présentant des traces de reprise.
La peinture est légèrement cloquée autour du point lumineux.

Une baignoire rectangulaire équipée d'un robinet mitigeur, flexible, douchette,
l'ensemble est en état d'usage.

Un lavabo avec robinet mitigeur, état d'usage.

Photos n° 4 et 5

Couloir de distribution n°1

(Menant de la porte d'entrée à la salle de bains)

Le sol parquet est en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie propre, état d'usage.

Plafond entoilé, peint en blanc.
La peinture est propre.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and analysis of the collected data. It discusses the various statistical and analytical tools used to draw meaningful conclusions from the data.

Conclusion

The document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It emphasizes the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure the effectiveness of the implemented measures. It also highlights the need for continuous improvement and adaptation to changing circumstances.

The document is intended to provide a comprehensive overview of the current state of affairs and to guide the development of future strategies. It is hoped that the information provided will be helpful and informative to all stakeholders involved in the process.

Appendix

The appendix contains additional information and data that supports the main body of the document. It includes detailed tables, charts, and graphs that provide a more in-depth look at the data and analysis presented.

The appendix is organized into several sections, each corresponding to a specific area of the document. It is intended to provide a clear and concise reference for readers who wish to explore the data further.

Un placard mural, deux portes.

Photo n° 6

Chambre n°2

(Mitoyenne avec le salon)

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en bon état général.

Plafond peint en blanc, la peinture présente quelques traces de reprise

Une fenêtre, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Un placard mural, deux portes.

Photo n° 7

Chambre n°3

Sol parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés, la tapisserie est propre, bon état

Plafond peint.

La peinture du plafond est cloquée à divers endroits et présente des traces de reprise.

Une fenêtre, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Un placard mural à deux portes.

Photo n° 8

WC

Sol carrelé en bon état.

Les murs sont entoilés et peints.

La peinture est propre.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre.

Un point lumineux au-dessus de la porte de communication.

WC avec cuvette, double abattant, état d'usage.

La chasse d'eau fonctionne.

Un lave-mains, propre.

Photo n° 9

Couloir de distribution n°2

(Menant du salon au WC)

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés.

La tapisserie est en état d'usage.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be a formal document or report.

Plafond peint en blanc, propre.
Un point lumineux, fonctionne.

Photo n° 10

Séjour

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en bon état général.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre.
Un point lumineux au plafond, fonctionne.

Une baie vitrée coulissante, deux vantaux, double vitrage.

Photo n° 11

Renseignements complémentaires

Hall d'entrée n°9, appartement n°37, septième étage, porte en face de l'ascenseur.
L'immeuble est équipé d'un ascenseur, en bon état, et d'une cage d'escalier commune.
Les boîtes aux lettres sont situées dans le hall d'entrée de l'immeuble.
Porte d'entrée de l'immeuble équipée d'un interphone collectif et d'un vigik.

L'appartement dispose d'un box au sous-sol qui se ferme avec un cadenas.

L'appartement dispose d'une place de parking extérieure.

L'appartement est occupé par les époux Altun (Locataires) depuis 8 ans, qui vivent avec leur quatre enfants.
Chauffage collectif au sol.

Photos n° 12 à 15

Superficie de l'appartement
(Superficie approximative)

Hall d'entrée	1,70 m x 1,65 m
Couloir n°1	3,30 m x 0,90 m
Cuisine	2,40 m x 3,80 m
Salle d'eau	1,60 m x 2,15 m
Chambre n°1	3,80 m x 2,80 m
Couloir n°2	0,90 m x 3,20 m
WC	1,90 m x 0,90 m
Chambre n°2	3,20 m x 3,60 m
Chambre n°3	3,60 m x 2,80 m
Séjour	3,50 m x 5,70 m

oOo

1950
1951
1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 2 juillet 2020, à 11 heures 00 pour se terminer le 2 juillet 2020, à 12 heures 00, pour une durée de 01 H 00.

François TOSTAIN



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
PROFESSOR [Name]

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



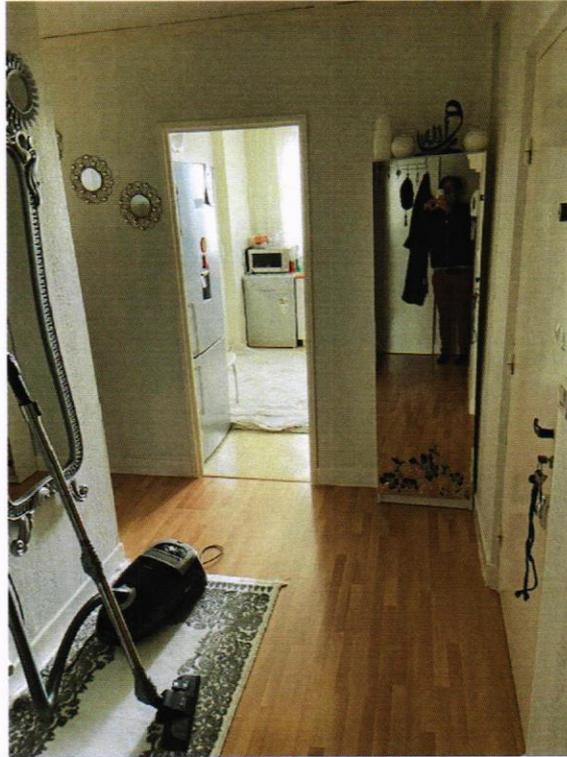
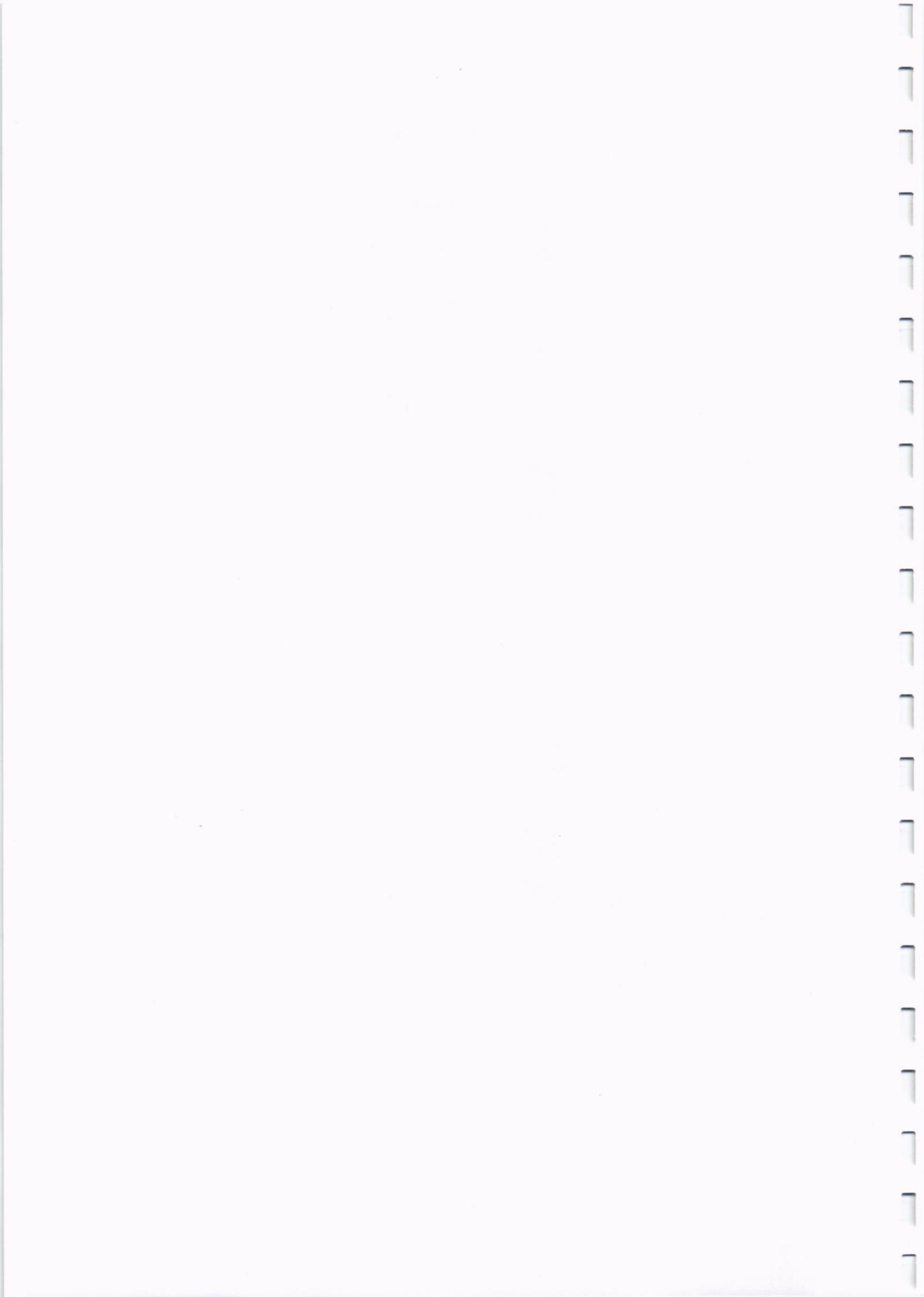


photo n°01 du 02-07-2020



photo n°02 du 02-07-2020



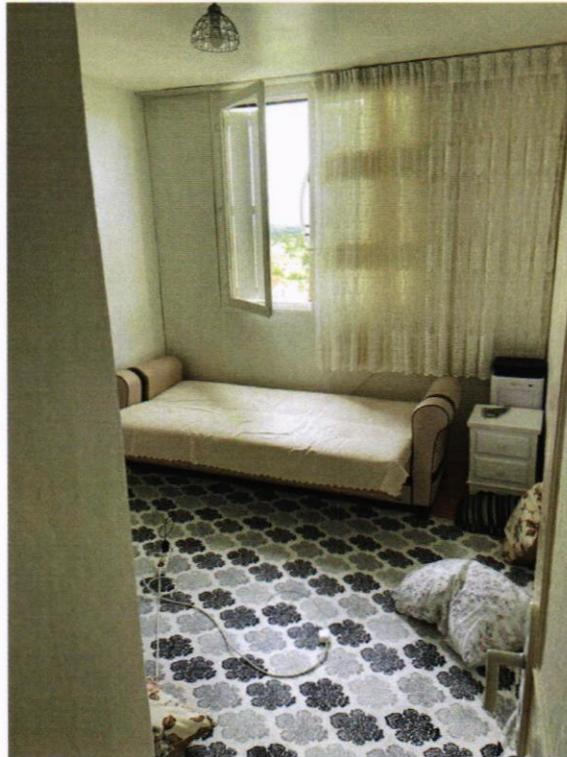


photo n°03 du 02-07-2020

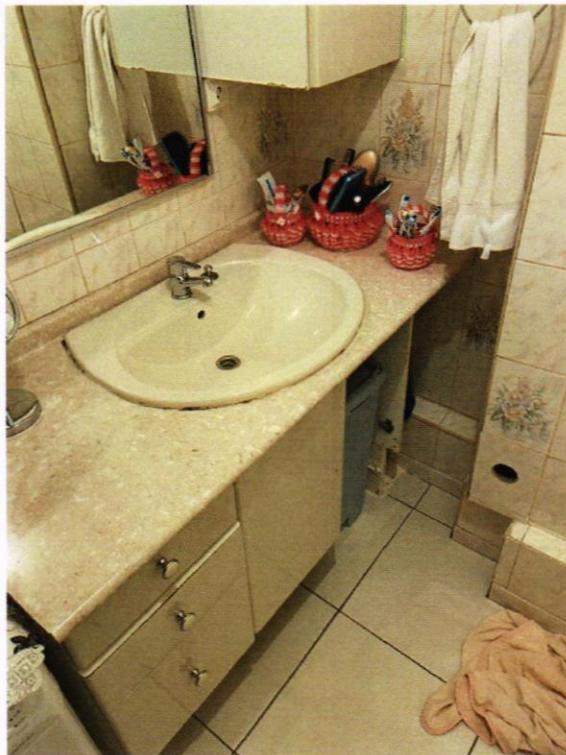


photo n°04 du 02-07-2020

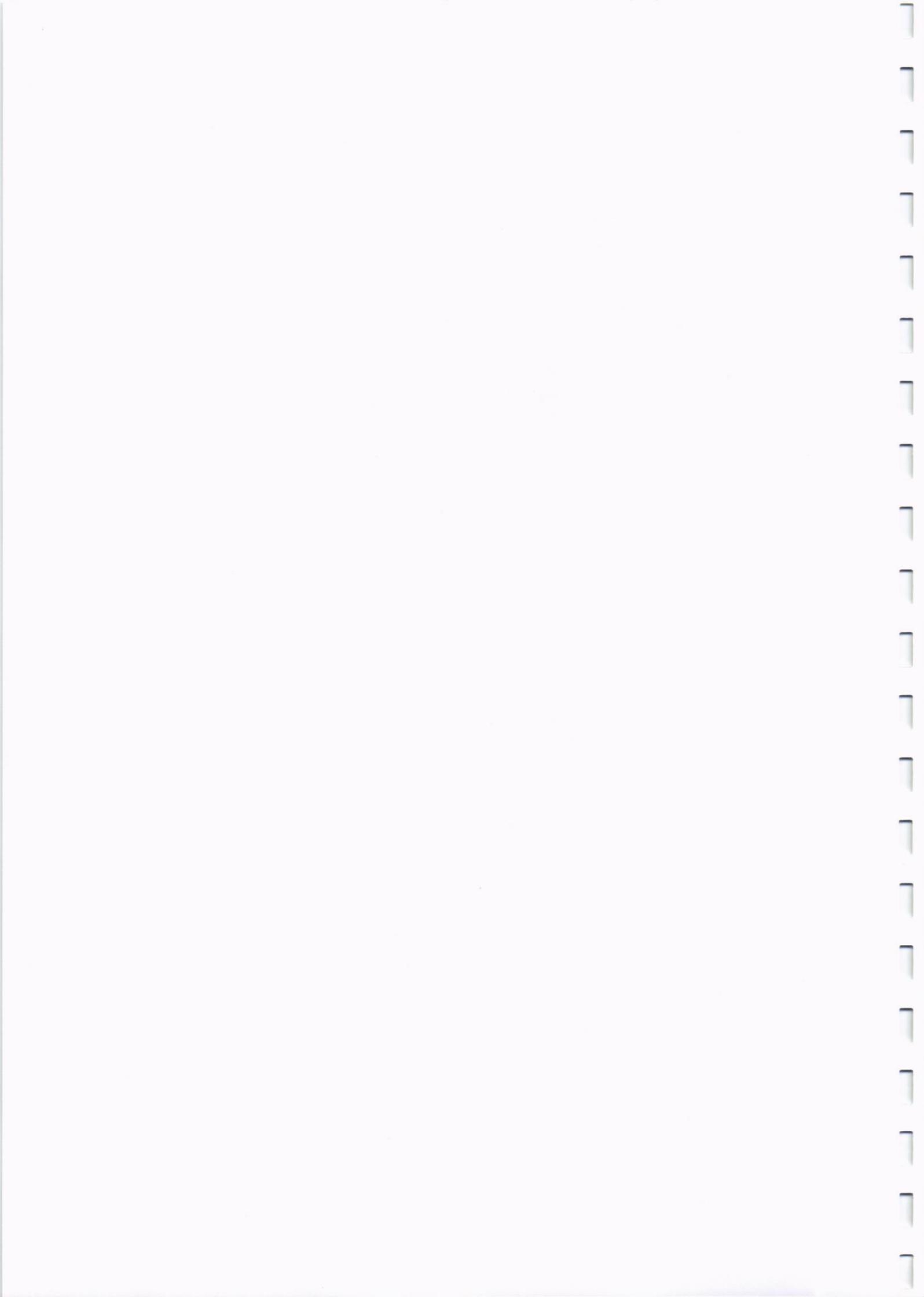




photo n°05 du 02-07-2020



photo n°06 du 02-07-2020



photo n°07 du 02-07-2020

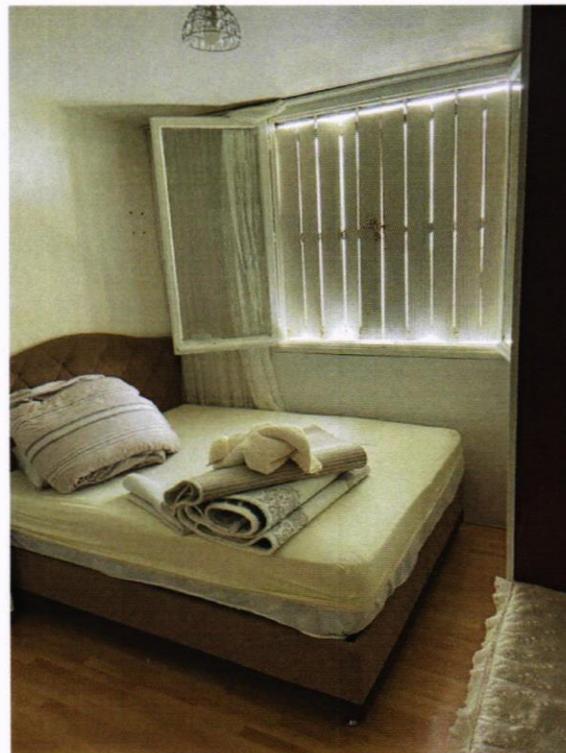


photo n°08 du 02-07-2020



photo n°09 du 02-07-2020



photo n°10 du 02-07-2020

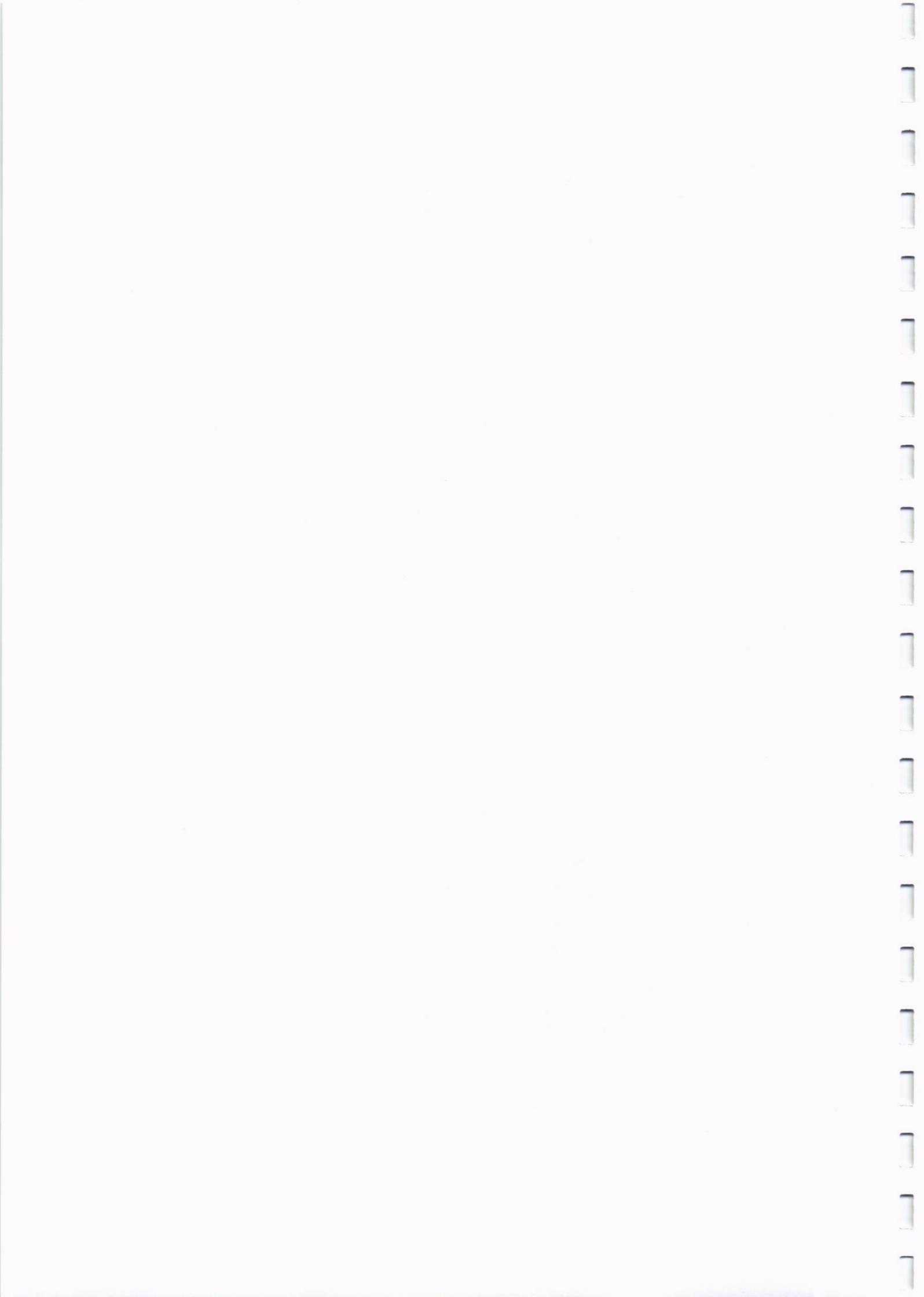




photo n°11 du 02-07-2020



photo n°12 du 02-07-2020

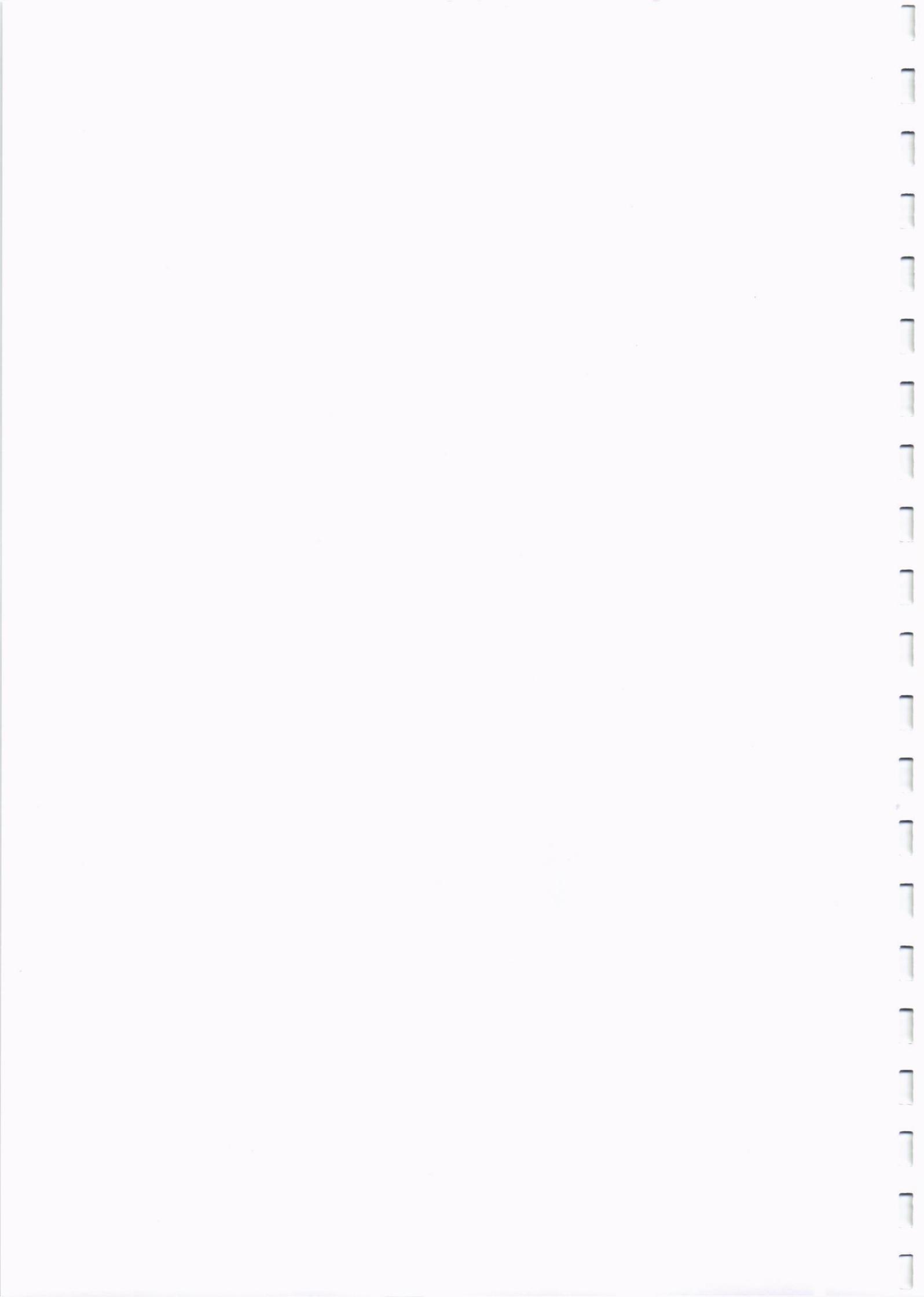




photo n°13 du 02-07-2020



photo n°14 du 02-07-2020

